

Page 9

Noces d'Or

Dix couples ont fêté leur 50 et 60 ans de mariage.



ELECTIONS MUNICIPALES



Page 24

Attention : le bureau de vote n°1 est transféré Salle des Sports G. Draux



EVENEMENT

Retour en images sur la fête consacrée à Monsieur BLIN, sportif centenaire Escautpontois

Page 15



BUDGET

Présentation du Budget

Page 4-7



Communauté d'Agglomération



LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



Les Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur www.escautpont.fr

Pour plus de détails sur les différents points évoqués lors des Conseils Municipaux, rendez-vous sur le site internet de la Ville. Rubrique «La Mairie» puis «Les réunions du Conseil Municipal». Le dernier procès-verbal ne peut être affiché sur le site internet qu'à l'issue du conseil municipal suivant, car son contenu doit être voté et approuvé par l'Assemblée délibérante.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2017

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 09 février 2017
- Ouverture de crédits - Immeuble SIS à ESCAUTPONT-n°22, rue Adolphe Wagret appartenant à Monsieur VERCRUYSSÉ Gauthier et épouse née ATTOUT Marie.
- Revalorisation des indemnités du Maire
- Revalorisation des indemnités des Adjointes au Maire
- Société Publique Locale (SPL) du Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Amand-les-Eaux- Désignation d'un technicien de la Commune pour siéger au sein de la Commission Analogue de la SPL
- Retrait de la commune du S.I.A.R.C (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Condé) et adhésion simultanée au S.I.D.E.N-S.I.A.N (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord-Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord) avec transfert des compétences «Assainissement collectif»-« Assainissement non collectif » et gestion des eaux pluviales urbaines»

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 10 mars 2017
- Compte de gestion du receveur – Année 2016
- Compte administratif- Année 2016
- Affectation du résultat « Exercice 2016 »
- Budget primitif de la Commune
- Vote des subventions allouées aux associations et à la SPL du Centre Aquatique Intercommunal de Saint-Amand-les-Eaux
- Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes (O.M.C.L.F.)- Renouvellement de la convention financière pour l'année 2017
- Indemnité de conseil au Receveur Municipal
- Opération « travaux de démolition et reconstruction partielle du Groupe scolaire Brunehaut- rue Jean Jaurès à Escautpont »-plan de financement prévisionnel hors taxes- demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- Communauté d'agglomération de « la Porte du Hainaut » (CAPH)- Avis sur le schéma de mutualisation
- Communauté d'agglomération de « la Porte du Hainaut » (CAPH)- Modification statutaire portant ajustement des compétences communautaires
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Modification instruite par la Communauté d'Agglomération de « la Porte du Hainaut » (CAPH)

Escautpont Ensemble - Magazine d'Informations Municipales de la ville d'Escautpont

- Directeur de Publication : Francis BERKMANS, Maire
- Conception, réalisation, illustration : Commission Information et Communication, Service Communication avec la participation des différents services.
- Rédaction : Commission Information et Communication et Service Communication.
- Crédits photos : Jean-Pierre HEVE et la Commission Information et Communication.
- Diffusion : diffusé gratuitement - 1750 exemplaires
- Impression : Alliance Partenaires Graphiques - Imprimé sur papier PEFC



DOMAINE DE LA GUINGUETTE Salle de réception



Café - Restaurant
Etang de pêche à la truite



110 D rue Jean Jaurès 59278 Escautpont -03.27.26.01.07

la guinguette escautpont

www.la-guinguette.fr

VOS ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjoints vous reçoivent, en Mairie, sur rendez-vous.

Pour obtenir un rendez-vous veuillez contacter la Mairie au 03.27.28.51.70.

Francis BERKMANS
Maire

Joëlle LEGRAND DELHAYE
Première Adjointe
Administration Générale,
Urbanisme, Grands projets

Daniel HERLAUD
Adjoint au Maire
Finances

Evelyne LEGRAND
Adjointe au Maire
Habitat, Logement,
Environnement et Développement durable

Patrick LATOUCHE
Adjoint au Maire
Travaux et
Développement économique

Claudine LORTHORS
Adjointe au Maire
Action Sociale et Jeunesse

Jean-Marie KURTI
Adjoint au Maire
Vie Associative, Jeunesse et Sports

Christine PLUMECOCQ
Adjointe au Maire
Fêtes et Cérémonies

Martine HEVE
Conseillère Municipale Déléguée

ADRESSES UTILES

Hôtel de Ville
Rue Henri Durre,
Parc Louis Delhaye,
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.28.51.70

Ateliers Municipaux
1 Rue Henri Durre
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.26.17.82

Médiathèque Communautaire
54 Rue Jean Jaurès
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.47.20.71

Halte Garderie
Parc Louis Delhaye,
Rue Henri Durre
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.27.38.74

Ecole Maternelle Brunehaut
118 Rue Jean Jaurès
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.26.04.75

Ecole Maternelle du Centre
Rue Henri Durre
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.25.91.52

Ecole Élémentaire Brunehaut
118 a Rue Jean Jaurès
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.32.50.15

Ecole Élémentaire du Centre
Place Roger Salengro
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.32.33.15

Collège Jean Zay
2 Rue des Aulnes
59278 Escoutpont
Tél : 03.27.25.90.74

SERVICES DE SANTÉ

Infirmier(e)s

Cornu Angélique
148 rue Jean Jaurès
03.27.25.96.30 - 06.23.79.69.61

Cochet Amélie
63 B rue Jean Jaurès
03 61 25 75 76

Dzewowski Brigitte
63 B rue Jean Jaurès
03.61.25.75.76 - 06.86.86.12.48

Henneghien Gérald
73 rue Ghesquière
06.37.55.45.34

Hercheux Nathalie
137 rue Jean Jaurès
03.27.31.67.97 - 06.18.76.13.15

Cordelette Audrey
137 rue Jean Jaurès
07.68.79.33.11

Vermoere Virginie
148 rue Jean Jaurès
03.27.25.96.30 - 06.23.79.68.54

Médecin Généraliste

Ryckeboer André
148 rue Jean Jaurès
03.91.84.73.52

Nutritionniste

Jauer Véronique
64 A r Ghesquiere
03.27.29.29.06

Kinésithérapeutes

Duchateau Valérie
137 rue Jean Jaurès
06.85.64.05.99

Kunegel Jérôme
137 rue Jean Jaurès
06.71.60.16.80 - 03.27.32.08.41

Loison Jacky
28 rue Jean Jaurès
03.27.34.62.70

Orthophonistes

Dumarteau Anais
25 rue du Pont
03.27.28.59.72

Théolat Claire et Fasquelle Carolyne
137 rue Jean Jaurès
06.74.35.68.09 - 03.27.45.96.19

Ostéopathe

Garnier Line
137 rue Jean Jaurès
06.40.19.96.65

Opticien à domicile

Optique & Sens
optiqueetsens@gmail.com
06.89.68.69.56

Pharmacie

Pharmacie Leroy Sautière
11 rue Jean Jaurès
03.27.25.91.14

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

BACQUET Marvin
BAILLON Romane
BALTUS Adam
BARRE Naomi
BELARBI Lamia
BRUNEAU Lyli
DANIS GUILHEM Keïna
DELCAMBRE Elise
DUSSART Tim
ESCHENBRENNER HOUTE Thiago
FERNANDEZ Eva
FLOCON Timéo
GAHITTE Ruby
GILBERT Grégoire
GOETINCK Noa
HABAY Charly
KADDOUR-BENDAHMA Dounia
LEJEUNE Léo
REAUX Lyse
RUDANT Matizio
RUDANT Tilyenzo
TONDEUR FASOLLA Noa
TRELCAZ Zoé

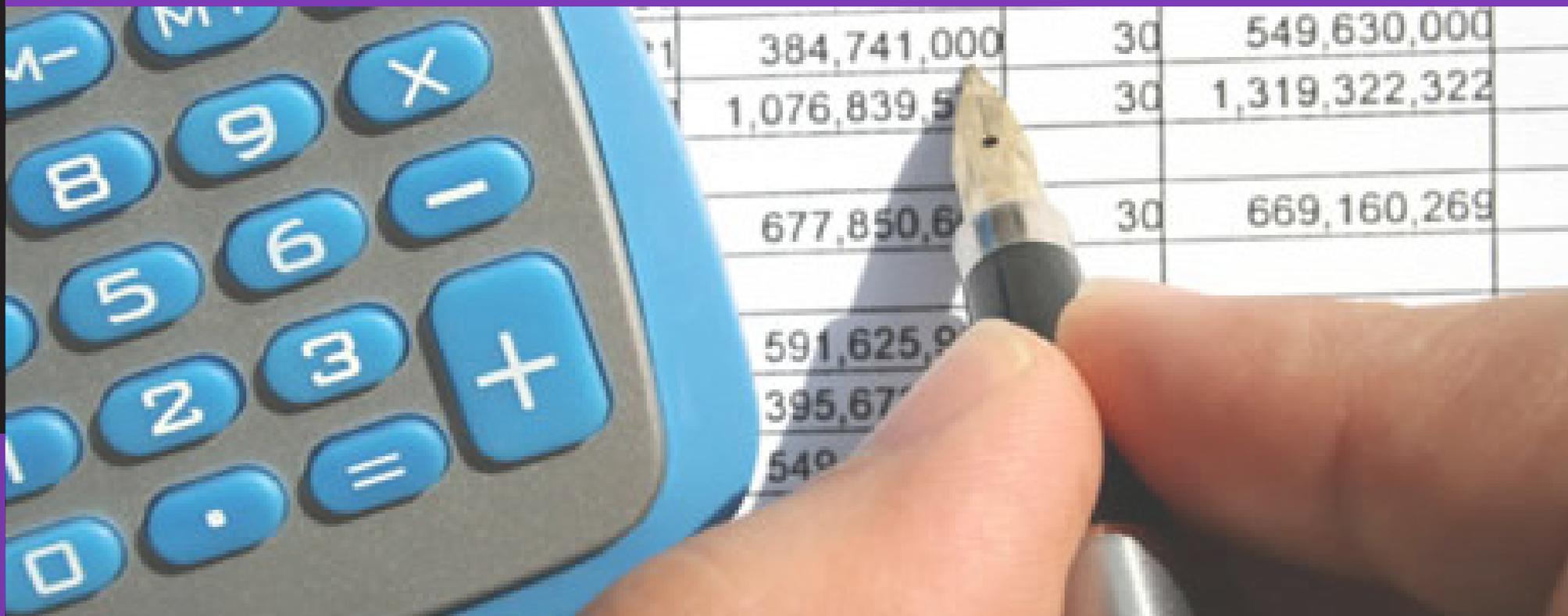
ILS SE SONT DIT OUI

BONIFACE JérémY et BENSALÉM Yasmina
DELHAYE Johnny et SOYEZ Laurie
DELPORTE Michel et LAMACZ Noémie
DOUAY Grégory et MARTAUX Elise
FASOLLA Sébastien et BERTOUILLE Marina
GABEZ Thomas et MAES Elodie
GAVART Jérôme et CUVÉLIER Céline
HAULBERT Philippe et BASTIEN Marilyn
DAPSENCE Thomas et COLPIN Philippine
LEBRUN Daniel et MARTINAGE Cindy
MARMIGNON JérémY et OBJOIE Ingrid
NAILI Jamel et DE FINA Angéline
NAYET David et LEONHARDT Marina
NOUAR Hakim Ben Mohamed et MELLAS Sarra
PLAMON Christophe et BOUFLET Stéphanie
RENAULT Jacky et NOIRET Huguette
SELLIER Joël et DOYEN Anaisé
WILCZEWSKI Antoine et LAMKADEM Hafida

ILS NOUS ONT QUITTES

ALGLAVE Marie-Louise née COURTIN
BACOUET Dimitri
BLIN Jeanne née POTELLE
BONHOMME Jean-Marc
BOULEAU Sophie née KOZMINSKI
DAWID Valérie née SIEJAK
DELHAYE Georgette née GOSTIAU
DELHAYE Jacqueline
DEPONS Michel
DYLBAITYS Albert
GEHANIN Odette née LACQUEMENT
HOUDART Bertha née DALLA CORTE
LAVALLEE Pierre
LOZYNYK Jeannine née VERDY
MARLY Yvette née BLAIRON
MERLY Colette née FONTAINE
MROZ Thérèse née BLANCHARD
ROGER Félicie née MONTIGNY
ROGIER Paulette née DELGARDE
ROSZAK Henri
SUROWKA Boleslas
TOURNEL Gisèle née COLMANT
VACCA Dominique

BUDGET PRIMITIF



AU 31 MARS 2017



Lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier, le budget primitif 2017 a été voté. Il est conforme aux propositions présentées lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 09 février 2017, et dont les grandes lignes vous ont été expliquées dans un précédent bulletin d'information municipal. Face aux contraintes budgétaires caractérisées par une réduction des concours financiers de l'Etat, la commune d'Escoutpont doit redoubler de vigilance.

Comme lors des années précédentes, nos orientations budgétaires seront une nouvelle fois guidées en 2017 par le souci de maintenir une situation économique et financière saine. Continuer de fonctionner correctement tout en maintenant le programme d'investissements nécessaires, telle est l'équation qu'il nous faut résoudre encore une fois.

Lors du dernier quinquennat Présidentiel, les efforts financiers demandés aux collectivités locales ont été sans précédent. On peut espérer qu'il soit au moins mis un terme à la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

LE BUDGET COMMUNAL 2017 EN CHIFFRES

Le budget voté à l'équilibre s'élève pour l'année 2017 à **13 893 091,56 €** (soit 267 020,76 € de moins qu'en 2016) et se décompose comme suit :

7 100 250,78 € pour la section de Fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses et recettes concernant la gestion quotidienne des services de la ville.

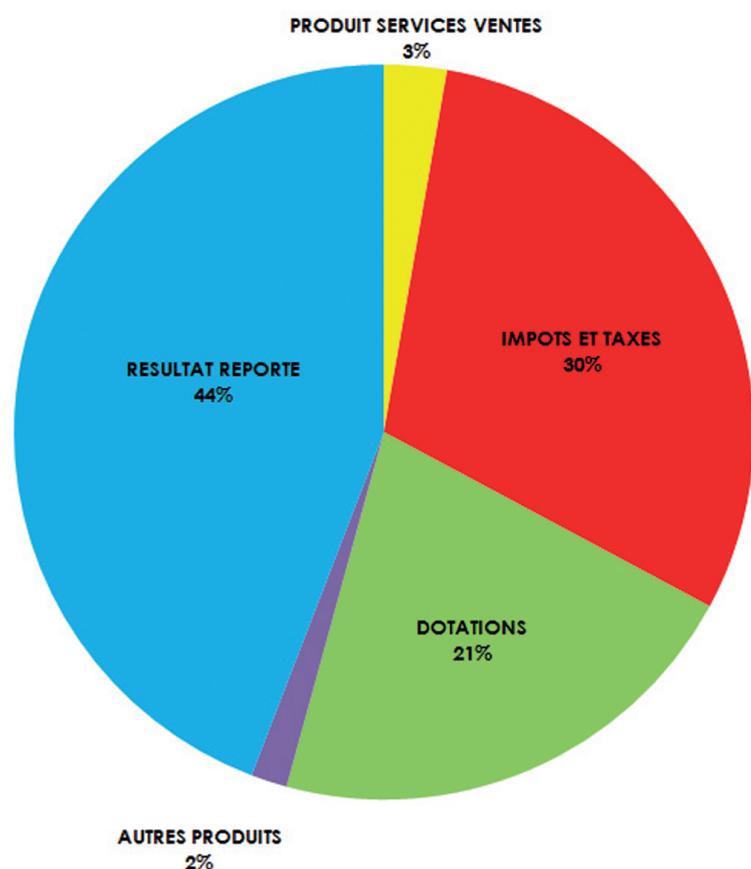
6 792 840,78 € pour la section d'Investissement qui concerne les opérations ponctuelles (constructions, achats de gros matériel, aménagements...) décidées chaque année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2017

Les recettes de fonctionnement de la Commune sont composées de 3 éléments principaux:

- les recettes fiscales (Taxe Foncière, Taxe d'Habitation, allocations compensatrices)
- les dotations (de l'Etat, du Département et de la CAPH...)
- les produits (locations diverses, concessions, marché...)



- Résultat réporté : Excedent de fonctionnement de l'année précédente reporté
- Produit services Ventes : Tickets de cantine, cartes TAP, locations de salles, ...
- Impôts et Taxes : Taxe d'habitation et taxes foncières
- Dotations : Dotations de l'Etat, de la CAPH, ...
- Autres produits : Locations immobilières

Recettes fiscales prévisionnelles pour 2017 :



Malgré le contexte, la Commune confirme son engagement dans sa politique d'investissement, sans pour autant augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Les taux communaux resteront donc inchangés pour la sixième année consécutive.

29,60% pour la taxe d'habitation
30,59% pour la taxe sur le foncier bâti
115,62% pour la taxe sur le foncier non bâti

Il faut souligner que sans doute pour la dernière fois cette année, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera prise en charge par la CAPH.

Dotations de l'Etat ; en constante diminution



Les montants attendus de l'Etat pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sont les suivants :

- la dotation forfaitaire : **870 000 €**
- de la dotation de solidarité rurale : **52 500 €**
- la dotation nationale de péréquation : **18 000 €**

Autres dotations diverses perçues

Dotations de la CAPH

- Attribution de compensation : **237 500 €**
- Dotation de solidarité communautaire : **314 900 €**
- Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : **80 000 €**

Participation de l'Etat au soutien à l'emploi

Au titre des emplois d'avenir et autres contrats uniques d'insertion, on peut espérer un montant proche des **200 000 €**

Prestation de Service Ordinaire et Contrat Enfance Jeunesse – Versés par la CAF. Cette prestation est destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement de la Halte-garderie et de nos Centres de Loisirs sans hébergement. La dotation pour l'année 2017 devrait avoisiner les **100 000€** (incluant le poste d'adulte-relais).

Taxe additionnelle sur les droits de mutation – Versée par le Conseil Départemental du Nord

Produit issu des ventes immobilières dans le département, perçu par le Conseil Départemental et reversé aux communes. Le montant espéré en 2017 : **75.000 €**

Participation de la Commune de Raismes aux frais de scolarisation des enfants raismois scolarisés dans les écoles escautpontoises

Montant estimé à **29 700 €**

Fonds de soutien à la mise en place des nouvelles activités périscolaires (NAP) pour l'année scolaire 2016-2017, un peu plus de **25 000 €** seront perçus.

1.307,85	1.240,64	1.235,42	939,09	1.300,67	843,29
0,00	698,18	0,00	0,00	40,07	0,00
15,80	78,42	38,16	15,62	256,67	25,46
2,03	1.485,22	6.062,23	447,24	16.048,05	349,55
5	677,87	503,91	1.094,97	5.620,31	2.560,60
	0,00	310,01	3.142,38	9.779,24	14.693,66
	0,00	670,64	1.259,50	4.294,85	7.473,24
	183,58	39.386,87	17.848,02	34.414,47	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	19.577,90	11.799,74	14.874,16	33.010,21	
	1.335,55	21,76	865,15	348,10	

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2017

Charges générales de fonctionnement: 885 900,00 €

Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité: consommables, entretien des bâtiments communaux, matériel municipal, voirie, espaces verts et paiement des assurances. La mise en place de transports scolaires à destination du Centre aquatique de Saint-Amand-Les Eaux a modifié sensiblement le poste de dépense.

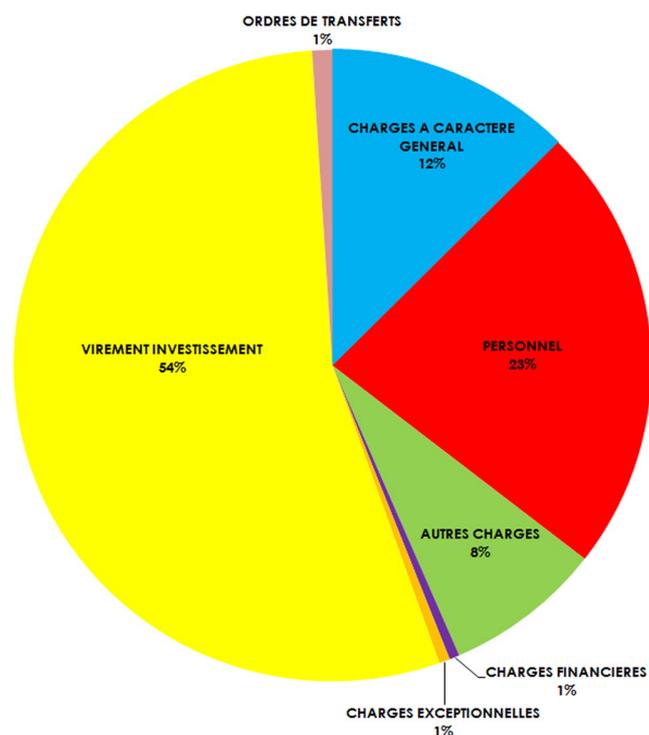
L'augmentation des charges générales de fonctionnement, quoique limitée, s'explique notamment par les dépenses liées à l'entretien de bâtiments et propriétés communales. Elle est aussi liée à des paramètres sur lesquels la Commune n'a que très peu d'emprise voire aucune tel que le prix de l'énergie, des assurances, les dégradations de biens communaux, La révision des modalités d'intervention effectuées par les services techniques communaux permet toutefois d'en atténuer l'impact.

Les charges de Personnel



La Municipalité veille à maîtriser ses dépenses de personnel qui s'élèvent à 1 629 750 €. Néanmoins, elles peuvent connaître une légère fluctuation liée à l'évolution de carrière des agents en poste.

La gestion rigoureuse en matière de fonctionnement permet de financer une part importante des projets d'investissement grâce à de l'autofinancement.



- Virement investissement :
- Ordres de transferts : Dotations d'amortissements
- Charges à caractère général : Eau, Gaz, Electricité, Télécom, Assurances, Fêtes et Cérémonies, ...
- Personnel : Rémunérations, indemnités et les cotisations
- Autres charges : CCAS, Subventions aux associations, Syndicats intercommunaux (voir ci-dessous)
- Charges financières : intérêt de la dette (voir page 7)
- Charges exceptionnelles: secours, bourses, prix...

Les subventions



Associations :

Le dynamisme des associations locales, tant culturelles que sportives bénéficie du soutien de la Commune. Pour preuve, les 200 000 € qui seront versés en 2017 à leur destination.

En particulier, les subventions octroyées au centre socioculturel AGATE (110 000 €) ainsi qu'à l'Office Municipal de la Culture, des Loisirs et des Fêtes (27 000 €) continueront à faire l'objet de la même attention.

Centre Communal d'Action Sociale :

En 2017, la Commune subventionne son Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 38 300 €.

cotisations aux syndicats Intercommunaux

- Cotisation 2017 au SIARC (Syndicat d'Assainissement de la Région de Condé): 201 558 ,63 €,
- Cotisation au Syndicat Des Communes Intéressées au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut : 5847 €/an,
- Syndicat des Eaux du Valenciennois: contribution estimée à 21 548 € pour 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Evolution des recettes d'investissement pour l'année 2017

Les soldes antérieurs, fruits d'une bonne gestion constante, permettent à la Commune d'autofinancer ses investissements à hauteur de **3 857 000 €**.

Les autres recettes destinées à soutenir l'investissement sont de plusieurs ordres et sont évaluées pour l'exercice 2017 de la manière suivante :

- Subventions d'équipement (Etat, Département, Région.) : **270 800 €** (inclus solde 2016).
En net recul au regard de l'an dernier (- 810 000 €)
- Recettes financières à hauteur de **561 600 €** dont:
 - Fonds de compensation de la TVA (Remboursement partiel par l'Etat de la TVA payée par la Commune au titre de ses dépenses d'investissement) : **420 700 €**
 - Produit de la taxe d'aménagement (Taxe perçue par la Commune au regard des permis de construire délivrés sur le territoire communal). : **40 000 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés: **100 225 €**

Pour mémoire, la commune a perçu un montant de **616 008 €**, dans le cadre du dispositif de fonds de concours mis en place par la CAPH (2016-2020). Ce montant a été intégralement dédié au financement des projets communaux permettant de relancer les secteurs du bâtiment et des travaux. A ce jour, les **145 000 €** restants ont été affectés au programme de rénovation des Ecoles Brunehaut.

Les intérêts de la dette

L'évolution des charges d'intérêt de la Commune est contenue depuis plusieurs années et demeure sous surveillance quotidienne de la société «Finance Active» (Financée par la CAPH) qui nous accompagne dans la gestion effective de la dette (suivi des index et des taux d'intérêts).

Le dernier emprunt en date est celui souscrit dans le cadre des travaux de la Salle Jean-Ferrat pour un capital de **600 000 € remboursables en 20 ans** (il reste actuellement 16 annuités).

Le ratio d'endettement de la Commune d'Escoutpont est très faible : **281 €** par habitant et par an.

Evolution des dépenses d'investissement pour l'année 2017.

En matière d'investissement, les grandes orientations budgétaires pour 2017 auront pour but de concrétiser les projets suivants:

- Lancement du programme de rénovation complète et extension du groupe scolaire Brunehaut (pour plus de **2 700 000 €**)
- Sécurisation et réfection des espaces publics rue Henri-Durre et Cité Wagret (modification de l'accès à l'école maternelle Centre, traitement des intersections avec la rue du Chemin Vert et la Cité Wagret) (**1 400 000 €**)
- Réfection des voiries et espaces publics face à la Salle Jean Ferrat pour **450 000 €**.



CONCLUSION

Le contexte économique s'avère particulièrement compliqué pour les collectivités locales de petite taille (moins de 5000 habitants) comme Escoutpont.

Consciente des difficultés auxquelles nous devons tous faire face, il a été décidé depuis le début du mandat de contenir la pression fiscale des escoutpontois (taux communaux inchangés).

**L'intégralité
des documents
budgétaires sont
consultables
en mairie
aux horaires
d'ouverture.**

PAQUES : LES CHASSES AUX OEUFS



Chasse aux oeufs de la Halte-Garderie



Chasse aux bouchons au Club des Loisirs avec l'Association GAME et la Médiathèque



Chasse aux oeufs de l'Association des Résidents de V2H



CEREMONIE DES NOCES D'OR

A l'occasion d'une cérémonie conviviale et empreinte d'émotions, sept couples escoutpontois ont reformulé, devant Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, un «OUI» franc et déterminé afin de célébrer leur 50^{ème}, 60^{ème} et 65^{ème} anniversaire de mariage.

Cette belle réception, réunissant plusieurs générations, a permis de fêter de nombreuses années d'union et de souhaiter aux «jeunes remariés» encore de belles années de bonheur.

Félicitations à toutes et à tous.

Noces d'Or (50 ans de mariage)

Monsieur BRIQUET Roger et Madame DECLEVE Francine
Monsieur DELRIEU Jean et Madame ESCHENBRENNER Frédine
Monsieur DERVEAUX Christian et Madame HEVE Marie-Paule
Monsieur FEDERBE Jean et Madame DEVIENNE Claudine
Monsieur FROIDEVAL Georges et Madame HODENT Danièle
Monsieur ZIMNIAK Marcel et Madame GELLEZ Brigitte

Noces de Diamant (60 ans de mariage)

Monsieur POLLET Michel et Madame WOJCIECHOWSKI Lydie



Mariés depuis 1957, Monsieur et Madame POLLET ont renouvelé leurs vœux face à Monsieur le Maire



Monsieur Henri ROSZAK et Madame Lucie PIETRZAK ont reçu la visite de Madame Claudine LORTHORS et Monsieur Jean-Marie KURTI, Adjoint au Maire, pour leur **Noces de Diamant (60 ans de mariage)**. **Monsieur Raymond WUILLAUME et Madame Florentine HORENS** ont également reçu la Municipalité pour leur **Noces de Diamant**.

Monsieur Nestor SELVAIS et Madame Françoise MICHEL, ont quant à eux reçu, pour leur Noces de **Palissandre (65 ans de mariage)**, la visite de Mesdames Christine PLUMECOCQ et Evelyne LEGRAND, Adjointes au Maire.

CEREMONIE DES MEDAILLES DU TRAVAIL



Médaille d'Honneur en Argent (20 ans de service) : BOSQUET Mireille - BRASSEUR Bruno - FONTENELLE GABELLE Benoît - HERCHEUX Laurent - HUART Monique - HOLIN Sandy - KALATIUK Nadine - LIETARD Cécile - MAGNE Michaël - TARANT Jean-Michel - TONDEUR Daniel

Médaille d'Honneur en Vermeil (30 ans de service) : PHILIPPE Jean-Claude

Médaille d'Or du Travail (35 ans de service) : HAYOIT Michel - GUE Alain - LATOUCHE Michel - RENARD Michel

Grande médaille d'Or du Travail (40 ans de service) : ANDERLIN Vincent - GANTIEZ Lionel - GLAUDEL Guy - PETIT Michel - PLAMON Daniel - STORET Patrick

COMMEMORATIONS DU 29 AVRIL ET DU 8 MAI



Monsieur Victor HOUZE, Président des Anciens Combattants, a prononcé un discours poignant en souvenir des victimes de la déportation.



Pour célébrer la commémoration du 8 mai 1945, Christine PLUMECOCQ, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies, a donné lecture de l'hommage à tous les morts pour la France



LA FETE CHAMPETRE : UN GRAND SUCCES



Le marché aux fleurs



Concours de vélos fleuris



Le troc'o plantes



Promenade en pédalos pour les enfants



Vente de produits bio



Balade en calèche dans les rues d'ESCAUTPONT



Les animaux de la ferme de Gaëtan



Défilé des majorettes escautpontoises dans le parc municipal



Démonstration en direct des artistes peintres



Pour les enfants : piscine à bulle et jeux en bois



FETE DE LA COMMUNE

BROCANTE

Rétrospective



Les «Alexianes» ont défilé lors de la brocante.



Les Méquiébiaux nous ont honorés de leur présence



Nouveauté cette année avec une expositions de voitures et motos anciennes

REPRÉSENTATION D'ADAGES



Une fois de plus, les danseuses d'ADAGES nous ont proposé une prestation d'une grande qualité.



ELECTION DE MISS VALLÉE DE L'ESCAUT



C'est sous la houlette de Monsieur Dominique VILAIN ALLARD, Délégué Régional du Concours Officiel Miss France, que les candidates à l'élection de Miss Vallée de l'Escaut ont défilé dans de magnifiques tenues.



Avant la cérémonie des résultats, les Miss ont réalisé un show de toute beauté et très professionnel, digne des plus grands spectacles.



Après délibération, Séphora Laouedj a été élue Miss Vallée de l'Escaut 2017

FEU D'ARTIFICE



L'ACCUEIL DES PREMIERS LOCATAIRES DE LA NOUVELLE RESIDENCE DU CLOS DU VILLAGE

Dans un souci de proximité et d'intégration des nouveaux habitants de la résidence du «Clos du Village», la Municipalité et le bailleur SIA Habitat ont souhaité organiser un moment convivial afin de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux résidents.

Madame LUST, responsable de l'agence Valenciennaise de SIA Habitat, a insisté sur les aménagements communs favorisant la mise en place d'animations, en lien avec les associations locales et les structures municipales. Madame WALLON, salariée de SIA Habitat, est d'ailleurs chargée d'accompagner les locataires dans ces activités.

Après avoir signé leur bail respectif, chaque locataire s'est vu remettre un livret citoyen regroupant les informations et services utiles dans la Commune. Ce fut l'occasion de revenir sur quelques principes simples du bien vivre ensemble.

Une bonne dynamique semble déjà lancée comme le montre l'implication des locataires lors de la fête des voisins (voir page 17).

Cette résidence comprend 40 logements attribués aux seniors



C'est lors d'un moment convivial que Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants de la résidence du «Clos du Village»





■ Eclairage public

■ Mise en valeur de patrimoine

■ Illuminations festives

■ Equipements urbains dynamiques

ZAE les Dix Muids
BP 83
59583 Marly cedex
03 27 09 99 99

www.citeos.com

Et la ville vous sourit !



RESIDENCE "LES VIVIERES" CHAUSSEE BRUNEHAUT



Cette résidence est propriété du bailleur social SIA, Avenue des potiers à Douai. A son achèvement, la SIA a été empêchée de livrer les 23 logements pour des raisons de conformité.

Elle a donc engagé une procédure juridique et mis en cause les responsables. Celle-ci s'avère particulièrement longue, les enjeux financiers étant très lourds. En dehors des multiples signalements et sollicitations auprès de la SIA, la Municipalité n'a malheureusement aucune possibilité juridique ou légitime vis-à-vis de la loi pour agir ou faire qu'une conclusion plus hâtive intervienne.

Comprenant parfaitement les désagréments que subissent les riverains et l'incongruité d'une telle situation, comme vous tous, nous espérons vivement une conclusion positive et à nouveau un cadre de vie plus agréable pour nos escoutpontois.

L'Adjointe à l'Habitat et le service logement restent à votre disposition.



SJD Bâtiment



BÂTIMENT - T.P.

Z.A. du Marillon - B.P. 90064 SAINT-AMAND-LES-EAUX CEDEX
Tél : 03 27 48 20 22 - Fax : 03 27 48 36 22 - Email : SJD3@wanadoo.fr



La fête a débuté en fanfare et en présence des majorettes



Journée magnifique, sous l'oeil attentif de Marcel



Match de Nationale 1 opposant Maubeuge à Acoz



La journée s'est clôturée par une cérémonie dans la salle Jean Ferrat où Monsieur le Maire félicite notre centenaire Escoutpontois



UNE BONNE ANNEE SPORTIVE POUR LE CLUB DE LUTTE ESCAUTPONTOIS

Le Club de lutte compte 35 Adhérents de poussins à vétérans. Les entrainements se déroulent le mardi et le vendredi de 17h à 18h pour les poussins et les + de 4ans et de 18h à 20h pour les autres.
Prix de la licence : 130€

Participation du club à des compétitions en FRANCE/BELGIQUE/PAYS-BAS /ALLEMAGNE.

Club labélisé Régional, Multiples podiums aux championnats de France, 1 podium à UTRECH (Pays -Bas) en 2017. Recrue d'un second Entraîneur International

CONTACTS :

Président : LECLERCQ.MIKAËL-06/69/59/06/21
Entraîneurs : PISTIDA MICHEL -STORTONI BENJAMIN.

LE PALMARES POUR LA SAISON 2016-2017

- **MOREL THEO** - MINIMES -60KG (3^{ème} LUTTE GRECO ET LIBRE au championnat de France et 1 sélection comité HDF).
- **DHESSE NICHOLAÏ** -CADET-76KG (2^{ème} championnat régional HDF et participation au championnat de France).
- **LANDOUZY ALAN -BENJAMIN**-46KG au championnat de France (3^{ème} championnat régional HDF et participation au championnat de France et 1 sélection comité HDF).
- **BRECVILLE JOSEPH -BENJAMIN**-60KG (1^{er} au championnat régional HDF).
- **HOUZE LILIAN-BENJAMIN**-36KG (1^{er} au championnat régional HDF).
- **LANDOUZY LISE-POUSSINEC**-39KG (1^{er} au championnat régional HDF et 2^{ème} au tournoi international DE HALTER -UTRECH-PAYS BAS et 1 sélection comité HDF).
- **LECLERCQ LUCAS** -POUSSIN C-25 KG (1^{er} au championnat régional HDF).
- **SAINTENOY REMI**- POUSSIN B-28 KG (1^{er} au championnat régional HDF).
- **BRECVILLE ANATOLE**- POUSSIN C-38 KG (3^{ème} au championnat régional HDF).



PREMIERE EDITION "EXPO MOTO" DES MOTARDS EN DELIRE



L'inauguration, en présence de Monsieur le Maire, de la première édition «Expo moto» du club des motards en délire



Un nombre important de motards ont fait le déplacement



Des démonstrations ont eu lieu tout au long de la journée



LE REPAS DE LA FETE DES MERES DU CLUB DES LOISIRS



Le Club des Loisirs a fêté, comme il se doit, la Fête des Mères





Entreprise de Nettoyage

Entreprises,
Commerces,
Particuliers,
Collectivités ...

Devis gratuits / 48 H

5, rue des Eparges
59278 Escoutpont
06.79.83.37.33

- Vitrierie
- Enseignes
- Moquettes et sols
- Haute pression



Vos solutions électriques

Vincent
VANDERSTRAETEN

LAMBRES LEZ DOUAI
Tél : 03 27 96 98 10

**ALARMES
RESEAX INFORMATIQUES
VIDEO - EOLIENNE**

www.electricite-douai.fr

C.R.BAT EIRL
CONSTRUCTION, RENOVATION, BÂTIMENT

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BÂTIMENT**

Maçonnerie	Toiture
Gros oeuvre	Charpente
Rénovation	Couverture
Extension d'habitation	Tuiles
Pose de menuiserie	Zinguerie
Isolation	Bac acier
Tout à l'égout	
Carrelage	

ENSEMBLE BÂTISSONS VOTRE PROJET

TÉL : 06 95 71 86 09
58 RUE GHESQUIERES - 59278 ESCAUPONT

CHRISTIAN JOUY



TRAITEUR - REPAS A DOMICILE

livraison de repas à domicile

219, rue Jean Jaurès
59970 - FRESNES-SUR-ESCAUT
Tél : 03 27 45 56 01
www.lacrespinette.com

Dès demain, votre repas livré chez vous !

Entrée-Plat-Dessert **7€**

Sans engagement

La Crespinette c'est aussi

- UNE SALLE DE RECEPTION
- UN SERVICE TRAITEUR
- UN RESTAURANT A CRESPIN

LA FETE DES VOISINS UN MOMENT CONVIVAL DANS LES DIFFERENTS QUARTIERS ESCAUPONTOIS

DU CÔTÉ DE LA RESIDENCE DU CLOS DU VILLAGE



DU CÔTÉ DES RESIDENTS DE V2H



DU CÔTÉ DE LA RUE JULES VERNE



GALA DES MAJORETTES



Un gala d'une grande qualité grâce aux différents clubs participants et aux organisateurs



MAZZOLINI
Siège : 72 bis, rue Émile Zola
59970 FRESNES SUR ESCAUT

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

Tél. 03 27 25 92 28 - Fax 03 27 25 78 78

Mail : sarl.mazzolini@wanadoo.fr

SARL au capital de 60.000 Euros — R.C. Valenciennes 67 B 28

AUTO-école
du parc

Permis B
Conduite accompagnée
dès 16 ans
Formation traditionnelle
Horaires souples

03.27.34.69.71

32B, rue Jean Jaurès - 59278 ESCAUTPONT

TOURNOI DE PÉTANQUE A LA PASTORALE



Tournoi réussi pour le club de pétanque qui a réuni un nombre important de participants



FETE DE LA PAROISSE



Une paëlla géante a été cuisinée par l'Association «Loisirs et Joie» pour la fête de la Paroisse



UNE BROCANTE ET UN TOURNOI POUR LE CLUB DE FOOTBALL



Sous un soleil magnifique, la brocante du Club de Football a connu un grand succès, tout comme son tournoi organisé début juin.



1987 - 2017 : LES 30 ANS DE LA SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE

Voici trente ans que la société colombophile d'ESCAUTPONT a été créée avec des amis, des anciens, des volontaires sans oublier le soutien permanent de la Commune, de Monsieur le Maire, de ses adjoints pour acheter le matériel assez coûteux.

Je n'étais pas très fier au départ, mais la solidarité de tous, colombophiles ou non a fait que nous avons réussi.

Pour faire rentrer de l'argent et rembourser le prêt accordé par la mairie, nous avons organisé des festivités. Les moules de septembre, des concours à l'ancienne avec les enfants des écoles. Avec de nombreux bénévoles : Emile, Odette, Odile, José, Francis, Jean, Fernande, Mimi, Mouloud, Yvette et moi-même, etc...

J'ajouterai aussi ceux qui hélas nous ont quittés tout au long de ces années : Michel DELHAYE, Gerard PATRIS, Jacques HENNEGHEN, Robert TREDEZ, Robert GHELTON, Léon COUPEZ, Jacky MONTUELLE.. etc.

Voilà ce petit rappel dans notre journal ENSEMBLE pour dire que toutes ces années évoquent encore de très bons souvenirs d'amitié, de solidarité et d'humanité.

René GENEAU



La Société Colombophile est régulièrement présente lors des différentes commémorations

LES RENDEZ-VOUS DES "JEUX TRADITIONNELS "



La Fête du Jeu fut l'occasion de découvrir ou redécouvrir les jeux traditionnels



Lucas, vainqueur du concours de dessins, accompagné de Aldo DE FINA et de Monsieur le Maire

Le 19 août, Aldo DE FINA, Président des Jeux traditionnels Escautpontois, a organisé, rue des Hayées, la Fête de Quartier. Voisins, amis... étaient réunis pour ce moment très convivial autour d'un barbecue, en présence de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal. Le concours du plus beau dessin a été remporté par Lucas, récompensé d'une coupe et d'un bon d'achat de 30 euros offert par les jeux traditionnels.

Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

GALA DE DANSE ADAGES



Sous le regard émerveillé des spectateurs, les filles d'ADAGES ont réalisé de magnifiques chorégraphies.




SAS RYNDERS ET FILS
www.rynders.fr

COMBUSTIBLES

Fuel - Charbon
Pétrole - Gaz
Pellets - Bois

CHAUFFAGE FUEL et GAZ

Ramonage - Débistrage - Tubage
Nettoyage et dégazage de cuve
Découpage et évacuation de cuve
Entretien et installation de chaudières
Vente d'appareils - Services Après Vente

29 rue Pasteur - 59880 SAINT SAULVE
Tél : 03 27 46 66 61

JARDINS 2000

Entreprise Générale de Parcs et jardins

*Aménagements, créations, plantations,
entretiens, tailles, élagages, abattages,
échenillages, pulvérisations, clôtures, ... etc*

134, rue Roger Salengro - BP 36 - 59590 RAISMES
☎ : 03.27.25.43.52



TCL

Travaux Publics

Z.A. de l'Avaleresse
Rue César Dewasmes
BP 20045 - 59690 VIEUX-CONDÉ

Tél. 03-27-21-87-20
Fax 03-27-21-87-29

contact@tcl-travauxpublics.fr
www.tcl-travauxpublics.fr



*La compétence régionale
d'aménageur*

LE CADRE DE VIE DE NOTRE COMMUNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Quelques chiffres :

- 4 333 habitants

- une superficie de 578 hectares à entretenir (200 m² de massifs fleuris, 50 jardinières, 60 vasques et pots colorés, près de 3 kms de haies, 17 000 m² de fauchage, 38 000 m² de gazon, du fleurissement, 18 kms de voiries communales, des équipements sportifs ...)

La Commune confie l'entretien des espaces verts et le fleurissement à l'Association ESPOIR (Escarpont Solidarité Pour Une Insertion Réussie) pour un budget annuel de plus de 100 000 €.

D'autre part, beaucoup de nos concitoyens démontrent leur intérêt à garder un cadre de vie agréable par le fleurissement de leur maison, l'entretien de leur jardin et en maintenant la propreté des espaces de vie communs devant chez eux.

Mais il ne suffit pas du seul fleurissement. Nous avons le devoir de nous inscrire dans une démarche de valorisation de nos espaces naturels et de développement durable. D'ailleurs, depuis quelque temps, l'association ESPOIR et les Services Techniques de la Ville ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires suite à la promulgation de la loi «Zéro Phyto». Il faut donc accepter quelques brins d'herbes qui poussent ici et là, notamment rue Jean Jaurès, depuis les travaux du tramway.

Concilier l'embellissement et l'environnement représente une charge financière importante (main-d'oeuvre, matériel, équipement ...). Cette année, 4 bennes de 30m³ ont été utilisées par les Services Techniques de la Ville pour enlever les débris dont se débarrassent les indécents.

Enfin, une dizaine de plaintes ont été déposées pour dépôts sauvages dans nos fossés et Zone D'activités des Bruilles.

Rappelons que la Commune ne peut pas «tout faire». Il incombe à chacun de respecter son environnement et celui des autres.

OPERATION VILLE PROPRE

Comme chaque année, nous proposons aux volontaires de tous âges d'agir concrètement pour la protection de notre environnement en nettoyant les espaces de notre Commune souillés par des déchets résultant de comportements humains irresponsables.

RDV aux différents points d'accueil le samedi 30 septembre à 9h00. Alors, venez nombreux à l'un des points de rencontre de votre commune cités ci-dessous. Des gants, gilets de sécurité, pinces... seront distribués sur place.

Après l'effort suivra le réconfort autour du pot de l'amitié.



SORTIR ET RENTRER SES POUBELLES : UNE OBLIGATION MAIS AUSSI ET SURTOUT UN GESTE CITOYEN

Rappel : pour que les rues de notre commune soient agréables à vivre et sécurisées, vos containers ne doivent pas rester sur les trottoirs, en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage (le Mardi soir) du camion d'enlèvement et rentrés le jour même (le mercredi soir au plus tard). Il s'agit d'une obligation. Les Mairies sont en droit de prendre un arrêté municipal pour réglementer la présentation des bacs à la collecte (certains Maires l'ont déjà fait) et ainsi verbaliser les contrevenants. Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les Personnes à Mobilité Réduite à emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi respecter la sécurité de chacun ! Pensons-y ! Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.



RETOUR EN IMAGES SUR LES FETES D'ECOLES



Exposition de l'Ecole Maternelle Brunehaut



Exposition de l'Ecole Maternelle du Centre



Fête de l'Ecole Elémentaire Brunehaut



Fête de l'Ecole Elémentaire du Centre

LES OLYMPIADES A L'ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE



Sous un soleil magnifique, les olympiades ont ravi les élèves de l'Ecole Elementaire du Centre.

PARCOURS DU COEUR DU COLLEGE JEAN ZAY



En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, le Collège s'est mobilisé durant 15 jours dans le cadre du Parcours du Coeur. Cet évènement a été l'occasion de proposer à l'ensemble des élèves un petit déjeuner équilibré et différents ateliers (step, break-dance, atelier « gestes qui sauvent », atelier zen, boxe) mettant en évidence l'importance de l'activité physique, du bien être psychologique et de l'altruisme pour la santé.



RAMERY
TRAVAUX PUBLICS

Agence Hainaut - Cambrésis
ZI du Bas Pré - BP 55 - 59590 Raismes
Tél. : 03.27.36.96.96 - Fax : 03 27 25 55 57
www.ramery.fr

ELECTIONS MUNICIPALES DES 8 ET 15 OCTOBRE : ATTENTION, BUREAU 1 EXCEPTIONNELLEMENT DEPLACÉ A LA SALLE DES SPORTS G.DRAUX

À l'occasion des Élections Municipales des 8 et 15 Octobre, la Ville d'ESCAUTPONT comptera de nouveau trois bureaux de vote comme lors des derniers scrutins. **Cependant, le bureau de vote n°1, initialement situé salle Jean Ferrat (Élections présidentielles et législatives), sera exceptionnellement installé à la salle des Sports Georges Draux, uniquement pour ce scrutin.**

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le service Elections au 03.27.28.51.70

- **Reportez-vous attentivement au récapitulatif de chaque bureau de vote et des rues qui y sont associées.**
- **N'OUBLIEZ PAS VOTRE JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ.** (Carte nationale d'identité (valide ou périmée, Passeport (valide ou périmé), Permis de conduire (valide), Carte vitale avec photo (valide), Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide), Livret de circulation (valide), Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide), Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide), Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide), Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide), Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide).



**HEURES D'OUVERTURE
DES BUREAUX DE VOTE**

**8H00 - 18H00
SANS INTERRUPTION**

Bureau de Vote N°1	Bureau de Vote N°2	Bureau de vote N°3
SALLE DES SPORTS GEORGES DRAUX	FOYER DES JEUNES	SALLE DES MARIAGES - HOTEL DE VILLE
 <ul style="list-style-type: none"> • Avenue de la Malanoye • Chemin du Fortin • Impasse du Cimetière • Place du Collège • Place Emile Tabary • Résidence la Pastorale • Rue de la Rapaille • Rue des Pensées • Rue des Sarts • Rue Emile Tabary • Rue Henri Ghesquière • Rue Irénée Gautier • Rue Jacques Brel • Rue Jules Desmarez • Rue Jules Verne <p>CITE SAINT-JEAN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impasse des cerisiers • Impasse des pommiers • Rue des Acacias • Rue des Aubépines • Rue des Aulnes • Rue des Bouleaux • Rue des Chênes • Rue des Erables 	 <ul style="list-style-type: none"> • Chaussée Brunehaut • Chemin des Bruilles • Résidence Les Viviers • Route d'Onnaing • Rue Chabaud-Latour • Rue d'Athènes • Rue Davy • Rue de Bruxelles • Rue de Carency • Rue de Croy • Rue de Douaumont • Rue de Dublin • Rue de l'Ourcq • Rue de Vauquois • Rue de Verdun • Rue des Eparges • Rue des Hayées • Rue Desandroins • Rue du Bel-air • Rue Frédéric Chopin • Rue George Sand • Rue Jean Jaurès (Du 115 au 193 côté impair et du 88 au 156 côté pair) • Rue Léo Lagrange • Rue Mathieu • Rue Neuve 	 <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de la Carcasse • Cité Ouvrière • Cité Wagret • le Village Nord • Place Roger Salengro • Rue Adolphe Wagret • Rue de la Gare • Rue des Verriers • Rue des Vivreux • Rue du Chemin Vert • Rue du Lutteau (1 au 15B) • Rue du Lutteau (2 au 32) • Rue du Marais • Rue du Pont • Rue du Vieux Cimetière • Rue Georges Brassens • Rue Henri Durre • Rue Jean Jaurès <p>(Du 1 au 113 côté impair et du 2 au 86B côté pair)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Sophie Berkman • Rue Yves Montand

QUI PEUT VOTER LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 8 ET 15 OCTOBRE ?

Principe :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
jouir de ses droits civils et politiques.

Comment s'inscrire ?

A la Mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité, justificatif de domicile)



VOUS AVEZ DES DIFFICULTES A VOUS DEPLACER LE JOUR DU SCRUTIN ?

Contactez le Service Election au 03.27.28.51.70 pour vous inscrire.

Un service de ramassage à domicile gratuit sera organisé pour vous permettre de rejoindre votre bureau de vote.

Date limite d'inscription le Vendredi 6 Octobre à 12h00.



EN CAS D'ABSENCE, PENSEZ A LA PROCURATION



Comment peut-on établir une procuration ?

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire),
- du formulaire de vote par procuration.

Le formulaire est disponible en ligne à l'adresse https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do. En cas d'impossibilité de le télécharger ou de l'imprimer, il est également possible de le demander au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Quelles sont les conditions pour être mandataire ?

Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux,
- être inscrit dans la même commune que le mandant.
- Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.
- Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Quelles sont les modalités de vote ?

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de le prévenir de la procuration. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier, dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour toute information, s'adresser :

- à la Mairie d'Escautpont (03.27.28.51.70),
- au Tribunal d'Instance,
- au Commissariat de Police,
- à la Gendarmerie.

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Un électeur absent ou empêché peut choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.

On appelle le « mandant » la personne qui ne pourra pas aller voter. Le « mandataire » est l'électeur qui vote à sa place.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Établir une procuration est une démarche gratuite et rapide.

Où faire établir sa procuration ?

- au Tribunal d'Instance (Valenciennes) ,
- au Commissariat de Police (Condé-sur-Escaut, Onnaing, Valenciennes, ...),
- à la Gendarmerie (Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes).

Les citoyens résidant à l'étranger doivent s'adresser au Consulat ou à l'Ambassade de France.

Combien de temps est valable une procuration ?

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul),
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an

BOURSE AUX LIVRES



Près de 320 ouvrages ont été vendus à des prix défiant toute concurrence lors de la deuxième bourse aux livres du 8 Mars. Il y en avait encore une fois pour tous les goûts

ATELIER CUSTOMISATION DE MEUBLES



Relooking complet... Ce sont bien des exploits qu'elles ont réalisés grâce à la technique présentée par Anne-Marie Baert. De très beaux objets pour une nouvelle vie !

ATELIER AROMATHERAPIE



Atelier sur les bienfaits des huiles essentielles en théorie et en pratique. Les néophytes et les convaincus ont beaucoup appris !

LES RECRES DU MERCREDI



Bravo à nos artistes qui ont réalisé avec beaucoup de patience et d'application une magnifique fresque sur l'Afrique !

LECTURE MUSICALE



Superbes poèmes Femme(s) Afrique(s) par Hélène Lanscotte (voix) et Bakkary Dialo (kora) de la Voix des Livres le vendredi 17 Mars!!

THEATRE 232U



Dans le cadre du Contrat Local d'Education mené par la Porte du Hainaut en lien avec la DRAC Hauts de France et l'Education Nationale, la médiathèque a présenté un spectacle exceptionnel de Hip-Hop le vendredi 10 Mars .

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION GAME



Le jeudi 18 Mai s'est tenue l'assemblée générale de l'association en présence de Monsieur le Maire ,de Madame Joelle Legrand 1^{ère} Adjointe et de Madame Claudine Lorthiors Adjointe référente de la structure. Nous tenons à remercier GAME pour toute les activités menées de concert avec la médiathèque et pour ses membres présents lors des animations.

FETE DE LA MUSIQUE



A l'occasion de la fête de la musique, la Médiathèque Communautaire a eu la joie de recevoir le Collectif L'Ours affable qui a interprété «Contes animaux pour clavier mal intentionné».

Les Rendez-Vous de la Médiathèque

JOURNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE 2017

Du 1er au
30
Septembre

Exposition de photographies anciennes d'escautpont par l'Association Escautpont Jadis.

Venez découvrir les quartiers et les familles d'escautpont et échanger vos souvenirs.

Visible aux créneaux horaires de la médiathèque
- Tout public



REMONTAGE

7 Oct
10h00

Par la compagnie
**Vaguement
Compétitifs**
Durée : 3h

Le spectacle « La violence des riches » est une adaptation du livre du même nom des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Clio Simon, vidéaste et Carl Stefan Houchon, sociologue, proposent d'adapter le livre à travers la vidéo.



LES SORCIERES, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Du 19 Oct
au
11 Nov

Exposition en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord

Visible aux créneaux horaires de la médiathèque
Tout public



MYSTERE ET BOULE DE GOMME

27 Oct
18h00

Par les souffleurs de mots

Histoire(s) de frissonner en famille et de vagabonder entre réalité, merveilleux et fantastique, ils vous emmènent vers des contrées méconnues aux confins de l'imaginaire. destination ?.. mystère et boule de gomme !



LA SORCIERE DANS LES AIRS

31 Oct
10h00

par cinélique
une sympathique sorcière, son chat et son chaudron s'envolent joyeusement sur un balai. mais le vent se met à souffler très fort et un dragon affamé vient de se réveiller...
une nouvelle adaptation d'un album jeunesse de j. donaldson et a. scheffer. projection suivie d'un atelier parents-enfants





**Couverture
Zinguerie
Isolation**
Devis gratuit !



14 rue des Eparges 59278 ESCAUPONT
Port : 26.25.72.05.44 - Email : laurentph.couverture@hotmail.com

ATELIER SCRAPBOOKING

18 Nov
3 Fév 2018

9h30

Réalisation d'un mini-album de Noël en utilisant la technique du scrapbooking en 2 séances. Par sabine Dewailly

Durée : 2 h 30
Ados/adultes
Sur inscription



MEDIATHEQUE GOURMANDE

25 Nov
9h30

Partageons nos recettes de cuisine de saison et de Noël

Durée : 2 heures
Adultes



SPECTACLE "LES MOINDRES PETITES CHOSES (OU MADAME AVRIL)"

6 Dec
14h30

Par natalia wolkowinski et bertrand foly de la compagnie la pluie d'oiseaux

« madame avril a un jardin, petit. Quand madame avril réfléchit, le jardin s'agrandit ». elle découvre dans sa maison ou dehors, les petites choses que la vie et la nature lui offrent : le rouge des coquelicots, le vent qui joue avec les feuilles des arbres, la lumière du matin, le lapin qui gambade.

Durée : 40 min - 3-6 ans



LES ANIMATIONS REGULIERES

LECTURE DES MARMOTS

Comptines, jeux de doigts, histoires et contes
4ème samedi de chaque mois de 10 h 30 à 11 h
De 0 à 3 ans

LES RECRES DU MERCREDI

2ème mercredi de chaque mois
De 15 h à 16 h 30
De 5 à 10 ans
Lecture de conte(s) à thème et activité manuelle
Sur inscription (places limitées)

Pour toute information, veuillez vous rapprocher de la Médiathèque et/ou consulter sa page facebook (www.facebook.com/MediathequeEscautpont) ou encore du site internet de la ville (www.escautpont.fr).

 **BOSCH**
Diesel Service

R. MONDIN SAS

RCS.VAL.312 021 884

 **BOSCH**
Diesel Service



**ATELIERS VL-VUL-PL : INJECTION DIESEL ET ESSENCE
ELECTRICITE, DEMARREUR, ALTERNATEUR ...**

**BATTERIES, BOUGIES ALLUMAGE, FILTRES, BALAIS E/G,
FREINAGE, SUSPENSION, EMBRAYAGE**

**193 RUE JEAN JAURES 59278 ESCAUTPONT
TEL : 03.27.25.94.14 / FAX : 03.27.26.16.11**

RETOUR EN IMAGES SUR LA FETE DU CENTRE DE LOISIRS



L'heure était à la fête au Centre de Loisirs pour la fin des activités du mois d'Août. Les enfants, encadrés par leurs animateurs, ont pu pendant un mois profiter de nombreuses activités



VOYAGE AU MARCHÉ DE NOËL D'ARRAS

L'Association de Généalogie Escautpontoise organise une sortie au Marché de Noël d'Arras :

Le Samedi 9 Décembre 2017.

Départ de :

- Fresnes-sur-Escout à 9h30
- Escautpont à 9h45
- Bruay-sur-Escout à 9h55

Les tarifs seront de 12 euros pour les moins de 12 ans et de 15 euros pour les adultes.

Réservation et règlement lors de l'inscription par chèque ou espèces.

Attention : 63 places maximum.

Renseignements auprès de l'Association Généalogique Escautpontoise :

- Monsieur et Madame VANDREPOTTE, 28B rue Adolphe Wagret 59278 ESCAUTPONT - Téléphone : 06.68.19.03.31
- Monsieur VALIN : 06.68.19.03.31
- Monsieur et Madame MAILLARD : 06.66.09.48.82

Email : genealogie.escautpontoise@orange.fr



Intermarché SUPER **ESCAUTPONT** 

Téléphone : 03 27 22 10 75 - Fax : 03 27 28 57 39

Ouvert non-stop du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h15

Ouvert le Dimanche de 8h30 à 12h15

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE

 Station essence
En Service 24h/24 7j/7



4^{ÈME} EDITION

OPERATION
**VILLE
PROPRE**

ESCAUTPONT

LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017
ENSEMBLE, PARTICIPONS A LA
PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE !

REJOIGNEZ
NOUS
DÈS 9H00

LES POINTS D'ACCUEIL

- Place Tabary
- Place du Collège
- Place Salengro
- Parking Centre Socioculturel
- Thiers (face à la Médecine du Travail)
- Rue du Pont (face à ESPOIR)
- Médiathèque-Ludothèque

DES GANTS, GILETS DE SECURITE, PINCES...
SERONT DISTRIBUÉS SUR PLACE